

## Editorial

Sortir à Val-de-Ruz



Que faire cette fin de semaine à Val-de-Ruz? Le calendrier des événements sur le site internet communal vous renseigne. Il est ouvert à toutes les sociétés locales, aux organisateurs de manifestations sportives, culturelles ou de loisirs comme des conférences, sorties ou trocs ayant lieu sur le territoire vaudruzien. L'inscription y est gratuite et obligatoire pour tous les événements subventionnés par la Commune.

Malgré sa petite taille, l'unité administrative sports-loisirs-culture contribue, avec l'aide des autres entités communales, à l'organisation de nombreuses prestations destinées à la population. Parmi celles-ci, on compte «Connaissance du monde» dont la saison 2018-2019 vient de se terminer. En avril, mai et octobre, les foires communales de Coffrane et de Dombresson accueilleront commerçants et visiteurs. Pour rester en forme, les entraînements d'été d'Airfit et les nombreuses activités de «La Suisse bouge» reprendront en mai. C'est également en mai que la piscine d'Engollon ouvrira ses portes pour une saison comptant plusieurs nouveautés dont nous aurons l'occasion de reparler dans ces colonnes.

L'école ne sera pas en reste. Les 11 et 12 avril prochain, la Grange aux concerts accueillera la 4<sup>e</sup> édition des «Jeunes talents». Ce spectacle tout public est le fruit du travail de 21 jeunes de La Fontenelle qui, durant toute cette année scolaire, ont produit le spectacle mais aussi assuré la régie, la technique, les décors ou la communication. Inscriptions: [www.jeunestalents-csvr.ch](http://www.jeunestalents-csvr.ch).

Alors, le bon geste : <https://www.val-de-ruz.ch/fr/decouverte/calendrier/calendrier/>.

Anne Christine Pellissier, conseillère communale

## Anniversaires et jubilés

Fêtent en avril 2019:

### Noces de diamant (60 ans)

- Huguenin Edith Louise et Charles, aux Geneveys-sur-Coffrane.

### Noces d'or (50 ans)

- Brand Gisèle et Théodore, aux Hauts-Geneveys;
- Mury Maggui et Jean-Claude, aux Hauts-Geneveys;
- Soguel Hélène et François, à Fontainemelon.

### 90 ans

- Droz-dit-Busset Edouard, à Chévard-Saint-Martin;
- Tebar Carmen, à Cernier.

## Fermeture des bureaux

A l'occasion des fêtes de Pâques, les bureaux de l'administration seront fermés les **vendredi 19 et lundi 22 avril 2019**. Réouverture le mardi 23 avril 2019 selon les horaires habituels.

## Indemnisation des terrains déclassés

Le Grand Conseil a procédé, lors de sa session de mars, à la révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Cette révision intéresse particulièrement les propriétaires de biens-fonds situés dans notre commune, car elle porte également sur l'indemnisation des terrains qui seront déclassés lors de l'élaboration du nouveau plan d'aménagement local (PAL).

Bonne nouvelle pour les finances communales: le Canton prendra à sa charge 100% des indemnités, pour autant que le PAL soit adopté par le Conseil général début 2024. Bonne nouvelle pour les propriétaires: grâce à une taxe sur la plus-value fixée à 30%, le fonds cantonal d'indemnisation sera suffisamment alimenté pour assurer les versements prévisibles.

En effet, les montants destinés au dédommagement des propriétaires ne font pas partie des dépenses courantes de l'Etat, mais sont puisés dans le fonds cantonal d'indemnisation. Ainsi, les décisions budgétaires n'ont aucune influence sur les sommes disponibles qui restent liées à leur but.

Pour mémoire, le Canton de Neuchâtel est appelé à retrancher environ 60 hectares de l'ensemble de ses zones d'habitation qui ne sont pas encore construites. Chaque propriétaire qui pourra faire reconnaître une perte de valeur sera dédommagé à 100%. Sans le gel de la zone à bâtir, ces indemnités sont estimées à CHF 89 millions. Les 97 millions attendus des recettes issues de la taxe sur la plus-value, au taux de 30%, couvriront bien les besoins à l'horizon 2030\*.

La réduction de la zone à bâtir promet de se dérouler dans le respect des droits des propriétaires, ce qui ramènera, à n'en pas douter, sérénité et objectivité dans un débat si important pour la génération future.

\* Rapport à l'attention du Grand Conseil (page 14): <http://tinyurl.com/rapp-fonds-indemn>

## Foire de Coffrane

La traditionnelle foire de Coffrane se déroulera le **lundi 22 avril 2019**. A cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront au centre du village. La route cantonale sera fermée à la circulation routière, de l'ancien restaurant de la Couronne jusqu'au temple et du temple au collège, du samedi 20 avril 2019 à 10h00 au mardi 23 avril 2019 à 12h00.

Durant cette période, le trafic routier sera dévié:

- dans le sens Boudevilliers – Montmollin par la rue de Dessous;
- dans le sens Coffrane – Les Geneveys-sur-Coffrane par la route des Sottards.

Les accès aux immeubles devront demeurer libres afin de permettre l'intervention des services publics. Les activités organisées durant le week-end précédant la foire sont mises sur pied par quelques sociétés locales motivées et sous leur responsabilité.

## Séance d'information

Dans la perspective des votations du 19 mai prochain concernant le référendum relatif à l'instauration d'une zone réservée sur le territoire communal, la Commune organise une séance d'information publique le **mercredi 10 avril 2019 à 19h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

A cette occasion, le Service cantonal de l'aménagement du territoire se joindra aux représentants communaux pour répondre aux questions.

## Abonnement piscines communales

L'abonnement permet à ses bénéficiaires de se rendre, durant l'année 2019 et selon les heures d'ouverture, dans les piscines communales intérieures et extérieures.

L'offre spéciale est valable jusqu'au **30 avril 2019** et le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal.

Pour tout renseignement: 032 886 56 33 ou [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch).

## «Comment vous faites?»

La prochaine soirée organisée par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr) se déroulera le **8 avril 2019 à 20h00** sur le thème suivant: «La place des écrans connectés au sein des familles: comprendre pour mieux s'entendre».

A partir d'une recherche en cours sur les pratiques médiatiques des familles en Suisse romande et de plus de 10 ans de travaux sociologiques sur les usages adolescents des médias sociaux, diverses questions seront abordées.

Animation par Claire Balleys, sociologue et professeure à la Haute Ecole de travail social de Genève, auteure du livre «Grandir entre adolescents. A l'école et sur internet», éditions Presses polytechniques et universitaires romandes.

Cette soirée se déroulera au collège de La Fontenelle à Cernier. Pour toute question ou complément d'information, Manuela Roth vous renseigne au 079 561 60 87 ou à [manuela.roth@ne.ch](mailto:manuela.roth@ne.ch).

## Les séneçons toxiques

Les séneçons toxiques sont des plantes indigènes bisannuelles qui ont profité de l'extensification des pâturages et des bords de route pour proliférer. On les trouve facilement dans des prairies fauchées tardivement et les terrains vagues. La famille des séneçons compte environ 30 espèces, toutes toxiques. Le plus fréquent est le séneçon jacobée (photographie), appelé aussi l'herbe de Saint-Jacques. Les graines sont disséminées par le vent et ont une faculté germinative d'une vingtaine d'années. Elles contiennent une substance toxique très nocive pour le bétail et les chevaux.

Tous les propriétaires sont encouragés à faucher ou arracher cette plante avant que les graines ne s'envolent. Attention, elle ne s'élimine que par incinération. Idéalement, il faut intervenir avant la floraison.

Pour toute information complémentaire: administration des travaux publics, 032 886 56 35 ou [tp.val-de-ruz@ne.ch](mailto:tp.val-de-ruz@ne.ch).



## Offre d'emploi

La Commune met au concours, pour une entrée en fonction tout de suite ou à convenir, un poste de **surveillant-e de déchèterie**.

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature à l'administration des ressources humaines par courrier électronique à [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch).